

# FORMATION PARTENAIRES MDPH77

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019



THEME	<b>Le droit d'option entre les compléments d'AEEH et la PCH</b>
CONTEXTE	<b>Cette formation est exclusivement réservée aux professionnels ayant déjà suivi le module de formation PCH et qui interviennent auprès des enfants.</b>
CONTENU DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le cadre réglementaire</li><li>- Rappel sur l'AEEH et la PCH</li><li>- Les trois cas possibles d'AEEH/PCH</li><li>- Les modalités d'exercice du droit d'option</li><li>- Comparaison entre la PCH et les compléments d'AEEH</li></ul>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité d'accueillir, d'écouter et de conseiller la personne à constituer un dossier recevable, complet et cohérent en fonction de son projet de vie.
PUBLIC VISÉ	Tout Professionnel qui est amené de manière ponctuelle ou régulière à aider et conseiller les familles d'enfants / jeunes mineurs en situation de handicap, pour la constitution de leur dossier MDPH.
SUPPORT	Power point, Quiz, Mise en situation, Echanges
DATES	<b>09/04/2019 (APRES MIDI)</b>
LIEUX	MDPH77 Salle des Formations – 1 <sup>er</sup> étage 16 rue de l'aluminium 77176 Savigny le Temple
NOMBRE DE STAGIAIRES	12 par session (horaires matin : 9h15/12h15 – horaires après-midi : 13h30/16h30)
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Par mail : <a href="mailto:dominique.guebert@mdph77.fr">dominique.guebert@mdph77.fr</a>
SUIVI DE FORMATION	A l'issue de la formation, il sera remis aux stagiaires : <ul style="list-style-type: none"><li>- Une attestation de formation</li><li>- Un questionnaire d'évaluation</li><li>- Le power point support de la formation</li></ul>

